

Présentation du kit de stand de la charte Jardiner au naturel du bassin de l'Oudon



Pourquoi ce kit de stand ?

Le kit de stand a été élaboré par le **Syndicat du bassin de l'Oudon** dans le cadre de la charte Jardiner au naturel. Il a pour objectif de rendre plus visible les stands et les animations de la charte organisés par le **Syndicat du bassin de l'Oudon** (porteur de la démarche) ou tout autre signataire de la charte (jardineries, collectivités et associations).

Pour qui ?

Ce kit de stand édité est **gratuitement** mis à la disposition des signataires de la charte Jardiner au naturel du bassin de l'Oudon. La création de ce kit de stand et la reproduction des plaquettes de communication sont prises en charge par le **Syndicat du bassin de l'Oudon**. Cependant, en cas de dégradation du matériel, **les frais de réparation ou de reproduction des outils sont à la charge de l'emprunteur.**

Contenu ?

Le kit de stand contient **9 types d'outils** :

- | | | |
|-----------------------|---------------------|-------------------------------|
| - Outils des magasins | - Oriflamme | - Hôtel à insectes |
| - Banderole | - Roue du jardinage | - Paillage |
| - Banderole de table | - Qui mange qui | - Plaquettes de communication |

Chaque type d'outil est décrit avec précision dans les fiches individuelles.

Comment emprunter le kit de stand ?

Il suffit de **contacter le Syndicat du bassin de l'Oudon** :



Syndicat du bassin de l'Oudon
Groupe Milon – 4 rue de la Roirie – 49500 Segré
02-41-92-52-84 ou contact@bvoudon.fr

Le kit de stand est prêté pour une durée courte : une journée, un week-end ou une semaine maximum. Un seul exemplaire du kit de stand existe pour l'ensemble des signataires de la charte du bassin de l'Oudon (sauf la bêche reproduit à 10 exemplaires). Les autorisations de prêts se font donc en fonction de la disponibilité des outils. Il ne faut donc pas hésiter à les réserver à l'avance.

Partenaires techniques et financiers :

